

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Document mis en ligne le 06 octobre 2023 sur le site internet de la Ville

23-09-148

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 22 septembre 2023

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf septembre à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUVEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Julie DUMONT, Adjointe, Baptiste ROUSSEAU, Conseiller municipal délégué, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Marie-Noëlle LAVIE, Conseillère municipale déléguée, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Karine BERRUEL, Conseillère municipale déléguée, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Laurence GARREAU, Conseillère municipale déléguée, Emmanuelle MERIT, Conseillère municipale, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué, Valérie VOGIN, Conseillère municipale déléguée

Absents :

Christophe DARDENNE, Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Laurent KERMABON pouvoir à Julie DUMONT, Michel GALAND pouvoir à Régis GRELOT, Sabine AGGOUN pouvoir à Laurence ROUEDE, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Agnès SEJOURNET, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Emmanuelle MERIT

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

RECONVERSION DES CASERNES

INSTALLATION D'UNE QUATRIÈME UNITÉ D'INSTRUCTION ET D'INTERVENTION DE LA SÉCURITÉ CIVILE (UIISC) - PRINCIPE DE MISE À DISPOSITION DES BIENS IMMOBILIERS

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu la déclaration du Président de la République au lendemain des méga incendies girondins de l'été 2022 de créer une quatrième unité de sécurité civile basée dans le grand Sud-Ouest ;

Vu l'appel à candidatures exprimant notamment un besoin de disposer d'un foncier global d'environ 15 hectares ;

Vu le dossier de candidature conjoint de la ville de Libourne et de La Cal, présenté à Monsieur le Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine et Monsieur le directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises ;

Considérant que l'un des éléments de l'appel à candidature est de valoriser un foncier public désaffecté ;

Considérant que l'offre conjointe ville de Libourne – Cali propose comme site d'hébergement principal les anciennes casernes de Libourne, dont les deux collectivités sont propriétaires ;

Considérant que pour l'attractivité de l'offre, il a été proposé biens immobiliers,

Envoyé en préfecture le 05/10/2023
Reçu en préfecture le 05/10/2023
Publié le
ID : 033-213302433-20230929-DELIB23_09_148-DE

Considérant que l'une des modalités de mise à disposition proposées dans l'offre est le bail emphytéotique a redevance symbolique, sans exclure toutes autres modalités que pourrait proposer l'Etat, y compris la cession onéreuse au niveau de l'estimation de France Domaine ;

Considérant que depuis le 1^{er} août 2023, cet ensemble immobilier est libre de tout engagement ;

Après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité (**32** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- accepte le principe d'une mise à disposition de l'État des casernes de Libourne afin d'accueillir la 4^{ème} unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile, notamment au moyen du bail emphytéotique a redevance symbolique ou de toutes autres modalités proposées par l'État

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 05.10.2023 et de la publication, le 06.10.2023
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne